



Règlements

- Droits d'accès obligatoires
- Respectez les propriétés publiques et privées;
- Ne laissez aucun déchet, ramenez tout ce que vous apportez;
- Il est interdit de faire des feux et de fumer en circulant en forêt;
- Il est interdit de prélever ou de déranger tout élément naturel;
- Il est interdit de circuler avec un animal domestique (dont les chiens).

Conseils pratiques

- Assurez-vous de porter de bonnes chaussures;
- Apportez des vêtements adéquats pour votre randonnée selon les conditions climatiques;
- La neige arrive parfois tôt en automne, particulièrement en terrain montagneux;
- Choisissez un parcours qui vous convienne;
- Partez tôt et accompagné, soyez certain de disposer de tout le temps requis pour effectuer votre parcours;
- Apportez quelques victuailles, vous aurez besoin d'énergie;
- Prenez le temps d'admirer le paysage, n'oubliez pas votre appareil photo.

les
amis de la
montagne.



du **Diable**

Ferme-Neuve

DROIT D'ACCÈS OBLIGATOIRE

INFORMATION ET
RÉSERVATION

Bureau d'information touristique

94, 12E RUE, FERME-NEUVE (QUÉBEC) J0W 1C0
TÉL.: **819 • 587 • 3882** / TÉLÉC.: 819 • 587 • 2444

HORAIRE

DU LUNDI AU JEUDI: **9 h à 5 h**

VENDREDI: **9 h à 9 h**

SAMEDI et DIMANCHE: **8 h à 5 h**

CARTE DE MEMBRE ASSOCIÉ

VALIDE DU 1^{er} MAI AU 30 AVRIL

(randonnée pédestre ou en raquettes)

INDIVIDU	10 \$
----------	--------------

FAMILLE	20 \$
---------	--------------

ÉTUDIANT (14 ans et plus)	5 \$
---------------------------	-------------

Droit journalier

RANDONNÉE PÉDESTRE	3 \$ par personne
--------------------	--------------------------

RANDONNÉE EN RAQUETTES	3 \$ par personne
------------------------	--------------------------

MOINS DE 14 ANS	Gratuit
-----------------	----------------

Camping rustique

1 EMPLACEMENT:	17 \$ la nuitée
----------------	------------------------

Possibilité de prendre les droits d'accès à l'avance.

Les sentiers

pédestres

de la forêt

récreo-

touristique

les
amis de la
montagne.



du **Diable**

Ferme-Neuve

